

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Emna RACHIKOU & Mr Sofiène BEN AMIRA.

CARTE

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2018	Note	31/12/2018			31/12/2017 (*)
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels					
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		1 616 705	1 518 182	98 523	207 073
AC13- Fonds commercial		6 664 037	6 573 616	90 421	90 421
		8 280 742	8 091 798	188 944	297 494
Ecart d'acquisition négatif		-893 372	0	-893 372	-1 527 610
Ecart d'acquisition Positif		39 916	0	39 916	91 617
Total Ecart d'acquisition	10 1	-853 456	0	-853 456	-1 435 993
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		22 633 592	17 546 726	5 086 867	6 851 468
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		5 373 469	4 394 639	978 830	2 876 564
AC23- Dépôts et cautionnements		5 542	0	5 542	
	10 2	28 012 603	21 941 365	6 071 239	9 728 032
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation		20 576 312	3 715 295	16 861 016	17 476 905
AC312-Terrains et constructions hors exploitation		113 231 241	17 089 058	96 142 183	89 858 590
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation		74 077 449	0	74 077 449	74 077 449
AC33-Autres placements financiers					
AC331- Actions, autres titres a revenu variable et part dans les FCP		11 116 500	3 840 190	7 276 309	7 836 267
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe		94 388 528	0	94 388 528	102 288 326
AC334- Autres prêts		3 574 094	0	3 574 094	4 191 377
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		60 828 880	34 675	60 794 206	40 000 000
AC336- Autres		1 510 441	0	1 510 441	1 951 899
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédante		52 812	0	52 812	69 675
Stocks des sociétés Filiales		27 744 229	51 190	27 693 039	21 799 871
	10 3 1	13 627 353	0	13 627 353	4 424 437
	10 3 2				
	10 3 3				
	10 3	407 100 435	24 730 407	382 370 027	359 550 359
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises		16 952 324	0	16 952 324	15 863 295
AC530-Provision pour sinistres vie		1 391 699	0	1 391 699	641 497
AC531-Provision pour sinistres non vie		32 781 570	0	32 781 570	43 410 971
		51 125 593	0	51 125 593	59 915 763
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		8 313 035	0	8 313 035	5 550 336
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe		30 853 593	6 417 847	24 435 747	22 592 768
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		2 967 626	341 578	2 626 048	4 401 253
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel		95 795	0	95 795	57 029
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		19 396 801	0	19 396 801	16 577 865
AC633-Debiteurs divers		12 508 514	3 783 635	8 724 880	12 163 530
		74 135 634	10 543 060	63 592 574	61 342 710
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, cheques et caisse		23 307 617	410 169	22 897 448	17 458 593
AC72-Charges reportées					
AC721-frais d'acquisition reportés		1 977 704	0	1 977 704	1 665 875
AC722-Autres charges a repartir		2 202 644	2 202 644	0	0
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC731-Interêts et loyers acquis et non échus		6 698 025	0	6 698 025	5 633 280
AC733-Autres comptes de régularisation		502 580	0	502 580	1 992 662
AC74-Ecart de conversion		160 223	0	160 223	
		34 043 793	2 612 813	32 235 980	26 750 410
Total de l'actif		616 277 434	67 919 443	548 358 041	520 593 346

(*) la colonne 2017 a été retraitée pour les besoins de comparabilité

CARTE

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2018 (Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2018	Note	31/12/2018	31/12/2017 (*)
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	11 1 1	25 000 000	25 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital		0	-578 717
CP4- Autres capitaux propres		0	578 717
CP5- Résultat reporté		711 951	0
CP1'- Actions d'autocontrôle		-2 538 307	-2 538 307
CP2'- Reserves consolidees	11 1.2	97 551 614	99 649 470
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		120 635 258	122 055 163
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice	11 1 3	14 264 458	7 438 155
Total capitaux propres avant affectation		134 949 716	129 493 318
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	11 1 4	643 974	562 560
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	11 1 4	11 006 660	11 631 999
Total des intérêts minoritaires		11 650 634	12 194 559
PA1-Autres passifs financiers			
PA13- Emprunts	11 2 1	28 657 521	35 118 298
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		69 888	122 023
		28 727 409	35 240 321
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA22-Provisions pour impôts		40 000	0
PA23-Autres provisions		2 690 446	2 326 718
	11.2 2	2 730 446	2 326 718
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310- Provisions pour primes non acquises		31 868 703	29 378 110
PA320- Provisions assurances vie		122 764 173	105 762 080
PA330- Provision pour sinistres (vie)		8 679 541	6 794 548
PA331- Provision pour sinistres (non vie)		95 966 750	101 867 023
PA340- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		3 918 943	3 037 781
PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage		372 127	374 609
PA361- Autres provisions techniques (non vie)		3 146 436	3 187 845
		266 716 674	250 401 996
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		17 268 203	22 272 477
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	11 2 3	18 278 622	20 140 826
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		22 915 013	14 966 460
PA63-Autres dettes			
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	11 2.4	243 186	414 932
PA632-Personnel	11 2 5	1 387 784	1 912 019
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	11 2 6	7 423 847	6 064 581
PA634-Créditeurs divers	11 2 7	31 338 983	24 567 515
		31 581 799	28 959 047
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	11.2 8	4 515 767	597 609
PA72-Ecart de conversion		6 757	0
		4 522 524	597 609
Total du passif		401 552 691	370 905 459
Total des capitaux propres et du passif		542 502 049	520 598 330

(*) la colonne 2017 a été retraitée pour les besoins de comparabilité

CARTE

**État de résultat consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2018
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2018	Note	31/12/2018	31/12/2017 (*)
RITN- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)		3 368 231	3 633 773
RITV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		3 223 030	7 253 310
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements		4 121 553	4 006 883
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		349 701	249 373
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		4 959	273 843
		4 476 213	4 530 099
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie,		2 019 289	1 626 544
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-1 877 755	-2 066 486
CHNT12- Correction de valeur sur placements		-525 385	-349 701
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		-3 137	-69
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales	12 1	-2 864 623	-1 923 242
		-5 270 900	-4 389 497
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-5 809 719	-4 718 548
PRNT2- Autres produits non techniques			
PRNT20 - Autres produits non techniques		113 167	583 704
PRNT21 - Revenus des filiales	12 2	60 683 064	48 780 109
PRNT22 - Autres Produits des filiales		0	690 575
CHNT3- Autres charges non techniques			
CHNT30 - Autres charges non techniques		-956 627	-199 351
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filiales		-38 109 889	-31 359 916
CHNT32- Autres Charge des Filiales		-15 782 418	-14 577 849
Résultat provenant des activités ordinaires		17 931 431	11 955 934
CHNT4- Impôts sur le résultat		-5 347 803	-4 245 251
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		12 603 628	7 710 704
PRNT4 - Gains Extraordinaires		0	0
CHNT5 - Pertes Extraordinaires		-621 320	0
Résultat extraordinaire		11 932 308	7 710 704
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après impôts		11 932 308	7 710 704
Annulation des résultats des filiales		-1 691 751	-766 354
Annulation du résultat de la CARTE VIE		-6 738 410	-6 360 566
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)		-3 552 196	-583 784
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé		11 715 920	7 144 508
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		2 548 538	293 647
Résultat net de l'exercice Consolidé		14 234 453	7 438 155
Part du groupe dans le résultat consolidé		14 264 458	7 438 155
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		848 974	562 560

(*) la colonne 2017 a été retraitée pour les besoins de comparabilité

CARTE

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2018
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2018	Opérations brutes au 31/12/2018	Cessions et / ou rétrocessions au 31/12/2018	Opérations nettes au 31/12/2018	Opérations nettes au 31/12/2017
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	104 461 596	-47 294 128	57 167 468	47 953 517
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-2 490 594	1 089 030	-1 401 564	-999 917
	101 971 002	-46 205 098	55 765 904	46 953 601
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5 809 719		5 809 719	4 710 513
PRNV2- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-45 644 978	13 658 780	-31 986 198	-33 681 880
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	5 900 273	-10 629 401	-4 729 128	-1 386 578
	-39 744 704	3 029 379	-36 715 326	-35 068 458
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	41 409	0	41 409	124 763
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-637 636	0	-637 636	-521 967
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-8 908 430		-8 908 430	-7 655 339
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	311 829		311 829	91 669
CHNV 43- Frais d'administration	-11 321 625		-11 321 625	-9 816 093
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	0	4 045 019	4 045 019	5 333 353
	-19 918 226	4 045 019	-15 873 206	-12 046 410
CHNV5- Autres charges techniques	48 904		48 904	-473 303
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-26 487		-26 487	0
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	47 498 951	-39 130 701	8 368 251	3 638 774

CARTE

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2013
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2013	Opérations brutes au 31/12/2013	Cessions et / ou rétrocessions au 31/12/2013	Opérations nettes au 31/12/2013	Opérations nettes 2017
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	52 962 547	-2 051 699	50 910 848	38 540 857
	52 962 547	-2 051 699	50 910 848	38 540 857
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	9 309 301		9 309 301	7 306 048
PRV 22- Produits des autres placements	128 715		128 715	89 273
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	947 571		947 571	625 281
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	36 144		36 144	27 359
	10 421 731	0	10 421 731	8 037 962
PRV3- Plus values non réalisées sur placements			0	0
PRV4- Autres produits techniques			0	0
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-16 010 973	1 144 468	-14 866 506	-13 324 945
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 884 993	739 651	-1 145 342	841 746
	-17 895 966	1 884 119	-16 011 847	-12 483 199
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-17 002 093		-17 002 093	-11 414 132
CHV 22- Autres provisions techniques	28 969		28 969	-86 463
CHV 23- Provision sur contrats en unité de compte			0	0
	-16 973 124	0	-16 973 124	-11 500 595
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-531 162	0	-531 162	-704 027
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-12 157 223		-12 157 223	-9 254 897
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés			0	0
CHV 43- Frais d'administration	-3 436 656		-3 436 656	-2 699 575
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs			0	0
	-15 593 879	0	-15 593 879	-11 954 472
CHV5- Autres charges techniques	-10 768		-10 768	-19 648
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'int	-49 578		-49 578	-64 457
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-1 515 665		-1 515 665	-947 571
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-28 979	-19 561	-48 540	-24 369
	-1 594 222	-19 561	-1 613 783	-1 036 397
CHV10- Moins values non réalisées sur placements	-2 676		-2 676	-7 027
CHNT2- Produits de placement alloués, transférés à l'état de résultat	-2 019 239		-2 019 239	-1 626 544
RIV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	0 418 192	-107 142	0 226 050	7 255 310

CARTE

**Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2018
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	163 951 940	143 247 700
Sommes versées pour paiement des sinistres	-57 495 581	-52 679 930
Commissions versées aux intermédiaires	-18 526 141	-16 316 852
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-45 710 696	-42 203 490
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-27 784 236	-44 692 026
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-63 734 653	-63 973 685
Encaissements liés à la cession de placements financiers	33 576 896	55 619 569
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-14 803 767	-14 300 727
Produits financiers reçus	17 197 248	11 284 751
Autres mouvements	29 555 619	20 141 260
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	16 226 629	-8 873 480
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-5 919 530	-2 317 957
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	611 539
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-674 165	-2 803 861
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou a	-6 625 000	-4 654 600
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou a	0	1 019 810
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-13 218 695	-8 145 079
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	67 448	5 805 681
Produits de Change sur capital social	-4 248 798	-5 002 364
Encaissements provenant d'emprunts	27 080 352	6 944 400
Remboursements d'emprunts	-3 440 655	-2 582 877
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-16 617 257	-5 100 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 841 091	64 821
Variation de trésorerie	5 849 024	-11 953 653
Trésorerie de début de l'exercice	17 458 593	29 412 251
Trésorerie de fin d'exercice	23 307 617	17 458 593

(*) la colonne 2017 a été retraitée pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2018, de 12 sociétés composées d'une société mère, onze filiales et deux sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- CCF (COFIB Capital Finance)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- Utrique GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe

1.1. LA CARTE assurances (société mère) :

I La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97-24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002

• Identité

- Raison Sociale Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS
- Capital Social 25 MDT

- Tel 71 184 000 / Fax 71 184 184
- RC B 18794 1997
- E-mail dgen@carte.com.tn Site web www.cartes.com.tn

- **Conseil d'Administration :**

- Président Directeur Général Hassine DOGHRI
- Administrateurs
 - ✓ Radhi MEDDEB
 - ✓ Néjib DOGHRI
 - ✓ Union Tunisienne de Participation
 - ✓ Abderrahmen Fatmi
 - ✓ Christian Huyghues Despointes
 - ✓ SEPCM

- **Les produits**

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

- **Les clients**

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle les Entreprises et les Particuliers

- **Les Entreprises**

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports

- **Les Particuliers**

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale maladie, décès, assurance vie et retraite L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages

- **Le réseau**

Avec un groupe de professionnels, la CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers

Le capital social s'élève au 31/12/2018, à 25 MDT répartis comme suit

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002

CARTE

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE CARTE

Il est à noter que la société CARTE Vie, par son assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2015, a augmenté son capital de 9 000 000 DT à 13 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	1 283 150	12 831 500	98,704%
COFITE	5 000	50 000	0,385%
COTIF	340	3 400	0,026%
CITE	170	1 700	0,013%
Autres	10340	103 400	0,87%
TOTAL	1 300 000	13 000 000	100%

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de la CARTE Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement

La COTIF SICAR est contrôlée par la CARTE détenant 87,546% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2018, à 14 855 320 DT répartis comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	1 300 521	13 005 210	87,546%
CITE	25 000	250 000	1,683%
COFITE	10	100	0,001%
Autres	160 001	1 600 010	10,77%
TOTAL	1 485 532	14 855 320	100,00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de la CARTE Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement

La COFITE SICAF est contrôlée par la CARTE détenant 75,55 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2018, à 9 MDT répartis comme suit

CARTE

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE CARTE

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
ASSURANCES CARTE	679 990	6 799 900	75,554%
Autres	220 005	2200 050	24,445%
CITE	5	50	0,001%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

1.5. CCF :

La Cofib Capital Finance est une société d'intermédiation boursière tunisienne qui siège au 51, Av JUGURTHA – Mutuelleville 1002 TUNIS Sa forme juridique est une société anonyme agréée pour exercer le négoce des valeurs mobilières, la gestion de portefeuilles pour le compte des clients et le placement des titres, son capital libéré s'élève au 31/12/2018, à 3,000 MDT répartis comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre d'actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	149 368	1 493 680	49,79%
COFITE	54 000	540 000	18,00%
Autres	96 632	966 320	32,21%
TOTAL	300 000	3 000 000	100,00%

1.6. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue Hédi NOUIRA 8050 HAMMAMET Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie Son capital libéré au 31/12/2018, s'élève à 25 MDT détaillés comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 453 201	14 532 010	58,128%
CITE	10	100	0,000%
CARTE VIE	300 000	3 000 000	12,00%
Autres	3 995	39 950	0,16%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	20,762%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	8,950%
TOTAL	2 500 000	25 000 000	100,00%

CARTE

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE CARTE

Il est à noter que la société SIDHET, par son assemblée générale extraordinaire en date du 12/02/2014, a augmenté son capital de 20 MDT à 24 MDT et par son assemblée générale extraordinaire en date de 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT

1.7. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003 Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par la CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2018, comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%
CITE	2 000	200 000	4,92%
STEC	999	99 900	2,46%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
SEPCM	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	1 125	112 500	2,77%
Autres	3	300	0,01%
TOTAL	40 650	4 065 000	100,00%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT

1.8. CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont la CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 73% du capital social libéré qui se détail au 31/12/2018, comme suit

CARTE

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE CARTE

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	265 750	2 657 500	83,05%
SEPCM	32 250	322 500	10,08%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,31%
Autres	1 000	10 000	0,31%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2014, a réduit son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT

1.9. UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport Elle a été créée le 15/12/2004 Son capital est totalement libéré au 31/12/2018, et est réparti comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	10 000	1 000 000	25,00%
CARTE	20 000	2 000 000	50,00%
COTIF SICAR	7 500	750 000	18,75%
LINDE GAS TUNISIE	1 000	100 000	2,50%
COFITE	500	50 000	1,25%
CITE	500	50 000	1,25%
Autres	500	50 000	1,25%
TOTAL	40 000	4 000 000	100,00%

1.10. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis Elle a été créée le 28 septembre 1998 Son capital social s'élève au 31/12/2018, à 4,4 MDT réparti comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	11 568	1 156 800	26,29%
CARTE	19 450	1 945 000	44,20%
IBM TUNISIE	6 856	685 600	15,58%
ATB	6 118	611 800	13,90%
Autres actionnaires	8	800	0,03%
TOTAL	44 000	4 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2018, a augmenté son capital de 2 200 000 DT à 4 400 000 DT

1.11. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069 Elle a été créée en 2008 Son capital social s'élève au 31/12/2018, à 6,5 MDT réparti comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,82%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2018, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ,
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ,
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ,
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises , et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes

Société	% de contrôle 2018	% de contrôle 2017	% d'intérêt 2018	% d'intérêt 2017	Méthode de consolidation	Rapport CAC
La CARTE	100,00%	100,00%	98,18%	98,18%		X
UTIQUE GAZ	96,25%	96,25%	91,79%	91,79%	IG	
COFITE-SICAF	75,56%	75,56%	74,18%	74,18%	IG	X
CITE	89,30%	89,30%	86,17%	86,17%	IG	X
LINDE GAS	39,23%	39,23%	33,81%	33,81%	ME	
CIIM	95,08%	95,08%	85,44%	85,44%	IG	X
COTIF-SICAR	89,23%	89,23%	87,40%	87,40%	IG	X
SIDHET	99,84%	99,84%	93,52%	93,52%	IG	
CODIS	70,50%	70,50%	66,38%	66,38%	IG	
CCF	67,79%	67,79%	62,23%	62,23%	IG	
BUSINESS TOWERS	100,00%	100,00%	97,96%	97,96%	IG	X
ASKIA	38,81%	0,00%	37,92%	0,00%	ME	
CARTE VIE	99,13%	99,13%	97,23%	97,23%	IG	X

- ❖ **IG** Intégration globale
- ❖ **ME** Mise en équivalence
- ❖ **X** Le rapport de commissaire aux comptes a été communiqué

➤ 10 sociétés sont contrôlées par la CARTE et donc intégrées globalement et 2 avec influence notable

➡ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'**Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère la CARTE, elle consiste à

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ,
- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux de 25%

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de

- a La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération , et
- b La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

8.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 5 ans

Mode d'amortissement Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill

8.2. Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill

❖ Imputation

• Règle 1 :

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées

➔ **Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.**

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées

• Règle 2 :

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante

- a Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis , et
- b Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits

➔ *Traitement retenu :*

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimées à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. NOTES RELATIVES A L'ACTIF :

10.1. Actifs incorporels

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

	31/12/2018			31/12/2017	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 616 705	1 518 182	98 523	207 073	-108 550
CARTE	1 014 069	926 644	87 425	188 121	-100 696
Autres Sociétés du Groupe	602 637	591 538	11 098	18 952	-7 854
AC13- Fonds commercial	6 664 037	6 573 616	90 421	90 421	-
CARTE	90 421	-	90 421	90 421	-
Autres Sociétés du Groupe	6 573 616	6 573 616	-	-	-

↓ Ecart d'acquisition positif

Société	31/12/2018	31/12/2017
CIIM	39 916	79 832
CITE	-	11 785
TOTAL	39 916	91 617

↓ Ecart d'acquisition négatif

Société	31/12/2018	31/12/2017
CARTE VIE	-	-2 124
CIIM	-18 146	-28 196
CODIS	-	-44 335
COTIF SICAR	-109 288	-163 932
SIDHET	-280 232	-560 464
UTIQUE	-485 706	-728 559
TOTAL	-893 372	-1 527 610

10.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

	31/12/2018			31/12/2017	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	22 633 592	17 546 726	5 086 867	6 851 468	-1 764 601
CARTE	6 201 866	4 260 939	1 940 927	1 819 121	121 806
Autres Sociétés du Groupe	16 431 726	13 285 786	3 145 940	5 032 347	-1 886 407
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	5 373 469	4 394 639	978 830	2 876 564	-1 897 734
CARTE	1 414 605	996 255	418 351	527 667	-109 317
Autres Sociétés du Groupe	3 958 864	3 398 384	560 479	2 348 897	-1 788 417
AC23- Dépôts et cautionnements	5 542	-	5 542	-	5 542
CARTE	-	-	-	-	-
Autres Sociétés du Groupe	5 542	-	5 542	-	5 542

10.3. Placements

10.3.1. Terrains et constructions

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

	31/12/2018			31/12/2017	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	20 576 312	3 715 295	16 861 016	17 476 905	-615 889
Terrains et constructions hors exploitation	113 231 241	17 089 058	96 142 183	89 858 590	6 283 594
TOTAL	133 807 553	20 804 353	113 003 200	107 335 495	5 667 705

10.3.2. Participations et Autres placements financiers

	31/12/2018			31/12/2017	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	74 077 449	-	74 077 449	74 077 449	-
Autres placements financiers	171 471 254	3 874 865	167 596 389	156 337 544	11 258 845
Stocks des sociétés Filiales	27 744 229	51 190	27 693 039	21 799 871	5 893 168
TOTAL	273 292 932	3 926 054	269 366 878	252 214 865	17 152 013

11. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**11.1. Capitaux propres****11.1.1. Capital social ou fonds équivalent**

Le capital social s'élève au 31/12/2018, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation

11.1.2. Réserves consolidées

Filiale	31/12/2018	31/12/2017
CARTE	80 866 760	53 074 125
COFITE	1 695 858	927 364
CITE	-770 381	-273 619
CCF	722 265	814 325
CODIS	1 895 641	1 553 314
CIIM	-360 663	1 154 622
UTIQUE GAZ	1 760 443	5 036 315
COTIF	-1 340 761	-1 217 258
BUSINESS TOWER	-3 449 541	-3 310 682
SIDHET	18 974 429	28 356 639
CARTE VIE	14 668 574	20 853 615
ASKIA	-9 448 005	-
LINDE GAS	-7 653 005	-7 325 289
TOTAL	97 561 614	99 648 470

11.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2018	31/12/2017		31/12/2018	31/12/2017	
La CARTE	8 547 900	4 172 391	4 375 509	3 487 505	650 344	2 837 161
COTIF-SICAR	-464 991	-627 542	162 551	-121 794	74 457	-196 251
COFITE-SICAF	18 982	89 543	-70 561	-381	7 926	-8 307
CITE	4 964	-32 422	37 386	-30 168	-43 470	13 302
CIIM	117 601	81 834	35 767	289 535	-17 547	307 082
BUSINESS TOWERS	-162 498	-87 714	-74 784	-13 694	-85 924	72 230
UTIQUE GAZ	2 026 461	1 778 265	248 196	2 218 956	1 957 342	261 614
CCF	163 246	184 899	-21 653	242 431	170 481	71 950
CODIS	1 140 941	725 162	415 779	806 544	557 531	249 013
SIDHET	-3 214 145	-3 664 024	449 879	-1 716 606	-1 841 626	125 020
LINDE GAS	-	-	-	552 246	293 647	258 599
ASKIA	-	-	-	1 996 292	-	1 996 292
CARTE VIE	6 705 696	5 703 036	1 002 660	6 553 592	5 714 994	838 598
TOTAL GÉNÉRAL	14 884 157	8 323 423	6 560 729	14 264 453	7 433 155	6 826 303

11.1.4. Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2018	31/12/2017		31/12/2018	31/12/2017	
CARTE	64 691	12 064	52 627	1 265 869	750 332	515 537
BUSINESS TOWERS	-285	-1 790	1 505	-65 164	-62 270	-2 894
CARTE VIE	186 942	161 905	25 037	622 698	800 353	-177 655
CCF	147 137	103 468	43 669	1 498 243	1 554 117	-55 874
CIIM	54 451	16 639	37 812	129 812	368 505	-238 693
CITE	-2 950	-5 085	2 135	224 603	302 436	-77 833
CODIS	386 071	257 400	128 671	1 631 729	1 483 332	148 397
COFITE-SICAF	-133	2 759	-2 892	2 855 063	2 587 557	267 506
COTIF-SICAR	-25 431	2 856	-28 287	1 430 385	1 456 063	-25 678
SIDHET	-138 312	-141 045	2 733	1 040 740	1 704 088	-663 348
Radio IFM	-	-	-	-	687 486	-687 486
UTIQUE GAZ	176 793	153 389	23 404	372 680	-	372 680
TOTAL GÉNÉRAL	848 974	562 560	286 414	11 005 660	11 631 999	-625 339

11.2. Passifs

11.2.1. Autres emprunts

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
BUSINESS TOWERS	8 444 400	1 244 400	7 200 000
UTIQUE GAZ	2 113 806	-	2 113 806
CODIS	73 740	97 062	-23 322
SIDHET	18 025 575	18 546 950	-521 375
COTIF-SICAR	-	15 111 136	-15 111 136
CIIM	-	118 750	-118 750
TOTAL	28 657 521	35 118 298	-6 460 776

11.2.2. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COTIF-SICAR	40 000	40 000	-
UTIQUE GAZ	1 267 277	1 028 409	238 868
SIDHET	422 501	422 501	-
CARTE VIE	135 014	108 201	26 813
CIIM	-	-58 597	58 597
CARTE	865 654	786 204	79 450
TOTAL	2 730 446	2 326 718	403 728

11.2.3. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que la CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2018 à 18 278 622 dinars contre 20 140 826 dinars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 1 862 204 dinars

11.2.4. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
CIIM	118 750	246 506	-127 756
La CARTE	124 436	124 436	-
CCF	-	43 990	-43 990
TOTAL	243 186	414 932	-171 746

CARTE

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE CARTE

11.2.5. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COTIF-SICAR	8 000	-	8 000
COFITE-SICAF	7 000	-	7 000
UTIQUE GAZ	41	584 256	-584 215
CCF	233 640	77 322	156 318
CITE	-	172 357	-172 357
SIDHET	124 049	189 285	-65 236
CARTE VIE	170 931	148 088	22 843
La CARTE	844 122	740 711	103 411
TOTAL	1 337 734	1 912 019	-574 285

11.2.6. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COTIF-SICAR	351 830	387 364	-35 534
COFITE-SICAF	49 475	-	49 475
CITE	500	-	500
CIIM	52 719	39 073	13 646
BUSINESS TOWERS	500	-	500
UTIQUE GAZ	717 434	-	717 434
CCF	447 660	337 959	109 701
CODIS	1 076 478	797 281	279 197
SIDHET	552 310	181 814	370 496
CARTE VIE	1 075 791	1 854 298	-778 507
La CARTE	3 099 148	2 466 792	632 356
TOTAL	7 423 847	6 064 681	1 359 166

11.2.7. Créiteurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COTIF-SICAR	-1 510 290	327 676	-1 837 967
COFITE-SICAF	-29 902	-812 414	782 513
CITE	217 216	-15 703	232 920
CIIM	279 302	-106 319	385 621
BUSINESS TOWERS	1 309 581	2 315 844	-1 006 262
UTIQUE GAZ	1 694 579	1 450 535	244 044
CCF	5 005 360	5 644 899	-639 538
CODIS	10 154 094	5 936 300	4 217 794
SIDHET	12 247 436	6 945 602	5 301 833
CARTE VIE	7 842	-10 902	18 744
La CARTE	1 963 765	2 891 997	-928 231
TOTAL	31 333 983	24 567 515	6 771 469

11.2.8. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COTIF-SICAR	156 532	-	156 532
COFITE-SICAF	5 862	-	5 862
CITE	3 560	-	3 560
CIIM	67 212	87 130	-19 918
BUSINESS TOWERS	199 883	141 892	57 991
UTIQUE GAZ	237 797	-	237 797
CODIS	733 721	-	733 721
SIDHET	2 637 428	-	2 637 428
CARTE VIE	277 239	242 085	35 154
La CARTE	196 533	126 502	70 030
TOTAL	4 515 767	597 609	3 918 157

12. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

12.1. Charges financières nettes des filiales

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
COTIF-SICAR	1 110,592	910 870	-59 024
COFITE-SICAF	63 568	-	179 968
CITE	29 487	-1 275	30 762
CIIM	17 766	-18 716	36 482
BUSINESS TOWERS	-478 650	-18 552	-460 098
UTIQUE GAZ	-199 000	-228 391	29 391
CCF	525 812	-161	525 973
CODIS	-1 899 722	-1 051 195	-848 527
SIDHET	-2 034 475	-1 515 822	-518 653
TOTAL	-2 864 623	-1 923 242	-1 033 723

12.2. Revenus des filiales

Filiales	31/12/2018	31/12/2017	Variation
UTIQUE GAZ	8 943 204	7 512 498	1 430 706
CCF	729 504	818 190	-88 686
CODIS	35 249 485	27 932 689	7 316 796
SIDHET	13 691 810	11 716 957	1 974 853
CIIM	894 625	724 400	-724 400
COTIF	1 002 951	375 014	-375 014
COFITE	171 485	-299 639	299 639
TOTAL	60 683 064	48 780 109	9 833 894

**GROUPE « ASSURANCES CARTE » RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018.**

*Messieurs les Actionnaires
Du groupe « ASSURANCES CARTE »*

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « ASSURANCES CARTE », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 548 358 041 dinars et un résultat net de l'exercice de 14 264 458 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Paragraphes d'observation

Comme indiqué au niveau de la note « 3- PERIMETRE », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

3. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 12 Avril 2019

Emna RACHIKOU
Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
3, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-TI
NIF: 810663T/A/M/000 - RC: 81489923
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.878
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com

Sofiene BEN AMIRA
Partner
C.M.C- DFK International

